

Un portrait en chiffres et faits

Commission d'émission	max. 3,00 %	
Commission de gestion	max. 1,50 % p.a.	} max. 1,65 %
Frais d'administration	max. 0,15 % p.a.	
Commission de rachat	0,00 %	
Commission de banque dépositaire	0,05 % p.a.	
Précompte mobilier ¹	27,00 %	

Depuis le 1^{er} janvier 2016, le précompte mobilier en Belgique est passé de 25 % à 27 %. Le précompte mobilier de 27 % est perçu sur la plus-value en créances. Le fonds est soumis à la taxation en Belgique (TIS).

Coûts permanents au 31.12.2015	1,86 %
Autorisation de distribution	Allemagne, Autriche, Belgique, Chili, Espagne, France, Italie, Liechtenstein, Luxembourg, Pays-Bas, Portugal, Suisse
Publication de la VNI	www.ethenea.be/fr/ethna-aktiv De Tijd, L'Echo

Avant d'investir dans le fonds, veuillez lire le document d'informations clés pour l'investisseur. Le prospectus ou le document d'informations clés pour l'investisseur, le rapport annuel et le rapport semi-annuel ainsi que la VNI sont disponibles en langue française gratuitement auprès du service financier CACEIS Belgium SA/NV, Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320, B-1000 Brussels, à qui on peut également s'adresser en cas de plaintes. Toute plainte peut être également déposée auprès de l'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfm), North Gate II, Avenue Roi Albert II, 8, 1000 Bruxelles, Tél. : +32 2 545 77 70, Fax : +32 2 545 77 79, E-mail : Ombudsman@Ombudsfm.be par écrit ou via un formulaire en ligne disponible sur www.ombudsfm.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/. Les documents de vente officiels sont également disponibles auprès du partenaire de distribution DEUTSCHE BANK AG, Brussels branch, Marnixlaan 13-15, B-1000 Brussels et vous trouverez les documents entre autres sur www.ethenea.be/fr/ethna-aktiv.

¹ Chaque année, votre part dans les dividendes et/ou intérêts perçus dans le fonds doit être reportée sur votre déclaration d'impôts. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet dans le prospectus. Vous pouvez effectuer un calcul détaillé sur www.ethna-calculator.com. Cet instrument ne fournit pas de conseils fiscaux et aide uniquement à calculer les revenus. Vous devez toujours travailler avec précision et effectuer les contrôles usuels nécessaires, qui relèvent de votre responsabilité. Les résultats obtenus sont basés sur les données que vous remplissez. ETHENEA Independent Investors S.A. ne peut en aucun cas être tenu responsable en cas d'erreur ou d'omission.

⁴ Un aperçu des risques liés à un investissement dans ce fonds est inclus dans le prospectus. La valeur nette d'inventaire du portefeuille dépend entièrement des tendances du marché. La commission de gestion et de banque dépositaire, ainsi que tous autres frais qui, conformément aux clauses du contrat, sont mis au compte du fonds et sont inclus dans le calcul. L'évolution de la performance est calculée selon la méthode BVI, ce qui signifie que les frais de souscription, les frais de transaction (frais de commande et de bourse), ainsi que les frais de dépôt et autres frais administratifs ne sont pas inclus dans le calcul. En tenant compte des frais de souscription, le résultat du placement serait plus faible.

Disclaimer: Comme pour tous les investissements dans des titres ou des actifs équivalents, les placements dans les fonds d'investissement comportent un risque de change et de cours. Conséquence: les prix des parts du fonds et la hauteur du revenu fluctuent et ne peuvent pas être garantis. Les coûts du placement influent sur sa performance réelle. L'atteinte des objectifs de placement ne peut pas être garantie. La seule base contraignante pour l'achat de parts sont les documents de vente officiels (document d'informations clés pour l'investisseur, prospectus de vente et rapports de la part (T)) qui vous informent de manière approfondie sur les risques potentiels. Ils sont disponibles en langue française gratuitement auprès de la société de gestion ETHENEA Independent Investors S.A. et de la banque dépositaire, du partenaire de distribution DEUTSCHE BANK AG, Brussels branch, Marnixlaan 13-15, B-1000 Brussels, mais également auprès du service financier CACEIS Belgium SA/NV, Avenue du Port / Havenlaan 86C b 320, B-1000 Brussels, à qui on peut également s'adresser en cas de plaintes. Toute plainte peut être également déposée auprès de l'Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfm), North Gate II, Avenue Roi Albert II, 8, 1000 Brussels, Tél. : +32 2 545 77 70, Fax : +32 2 545 77 79, E-mail : Ombudsman@Ombudsfm.be par écrit ou via un formulaire en ligne disponible sur www.ombudsfm.be/fr/particuliers/introduire-une-plainte/. Vous trouverez les documents de vente entre autres sur www.ethenea.be/fr/ethna-aktiv. Le document d'informations clés pour l'investisseur vous y est proposé dans la langue officielle du pays distributeur. **Avant d'investir dans le fonds, veuillez lire le document d'informations clés pour l'investisseur.**

Toutes les informations ne constituent pas des conseils de placement. Le contenu a été soigneusement recherché, compilé et vérifié. Les indications se réfèrent au passé et ne présagent pas d'évolutions futures. La commission de banque dépositaire et de gestion, ainsi que tous les autres frais débités du fonds conformément aux conditions contractuelles sont compris dans les calculs. L'évolution de la performance est calculée selon la méthode BVI, c'est-à-dire la commission d'émission, les frais de transaction (comme les frais d'ordre ou de courtage) ainsi que les commissions de dépôt et autres frais de gestion ne sont pas compris dans le calcul. La performance du placement sera moindre, compte tenu de la commission d'émission.

Toutes informations (sauf indication contraire): Situation au 31.12.2015.

ETHENEA Independent Investors S.A.
16, rue Gabriel Lippmann · 5365 Munsbach · Luxembourg
Phone +352 276 921 10 · Fax +352 276 921 99
info@ethenea.be · www.ethenea.be/fr/ethna-aktiv



Ethna-AKTIV

Objectif: Créer de la valeur à long terme.

Ethna-AKTIV (T) est un fonds mixte sous forme d'un fonds commun de placement de droit luxembourgeois géré par ETHENEA Independent Investors S.A.

Un portrait en chiffres et faits

Nom du fonds	Ethna-AKTIV
ISIN	LU0431139764
Catégorie de part	capitalisation (T)
Société de gestion et promoteur	ETHENEA Independent Investors S.A.
Type d'investissement	fonds mixte OCDE*
Forme juridique et nationalité du fonds	Fonds commun de placement de droit luxembourgeois (FCP)
Domiciliation du fonds	Luxembourg
* fonds mixte avec focus sur émetteurs des pays de l'OCDE (oecd.org)	
Banque dépositaire	DZ PRIVATBANK S.A.
Service financier	CACEIS Belgium SA/NV
Service de plainte externe	Ombudsman en conflits financiers (Ombudsfm)
Date d'émission	16.07.2009
Date de clôture de l'exercice financier	31.12.
Volume du fonds	11,71 mrd.
Volume de la part	4,29 mrd.
Devise	EUR
Valeur nette d'inventaire au 31.12.2015 (en EUR)	135,04
Investissement initial minimum	aucun
Durée	illimitée

Situation au 31.12.2015

Stratégie d'investissement équilibrée

L'objectif principal de **Ethna-AKTIV** consiste à réaliser une plus-value intéressante en euros, en tenant compte des critères de stabilité de la valeur, de sécurité du capital et de liquidité de l'actif du fonds. Le fonds investit son actif dans des titres de toutes sortes, parmi lesquels figurent des actions, des obligations, des instruments du marché monétaire, des certificats et des dépôts à terme. La part en actions, fonds en actions et titres assimilables à des actions ne doit pas dépasser au global 49% de l'actif net du fonds. L'investissement dans d'autres fonds ne doit pas dépasser 10% de l'actif du fonds. L'acquisition est principalement axée sur des actifs émetteurs ayant leur siège dans un État membre de l'OCDE. Le fonds peut avoir recours à des instruments financiers, dont la valeur dépend des cours futurs d'autres éléments d'actifs (produits dérivés) afin de couvrir ou d'accroître son actif.

La Gestion de Portefeuille

Le fonds **Ethna-AKTIV (T)**, lancé en 2009, est géré par la société de gestion ETHENEA Independent Investors S.A. sise au Grand-Duché de Luxembourg. Les gérants du fonds sont responsables de l'évolution active et durable de **Ethna-AKTIV**. Basée sur une évaluation indépendante, qui est le fruit du travail de toute une équipe, les décisions d'investissement sont prises de manière collégiale. En étroite collaboration, les gérants de **Ethna-AKTIV** décident des pondérations des différentes classes d'actifs et investissent de manière ciblée dans des valeurs prometteuses issues de pays et de secteurs sélectionnés.



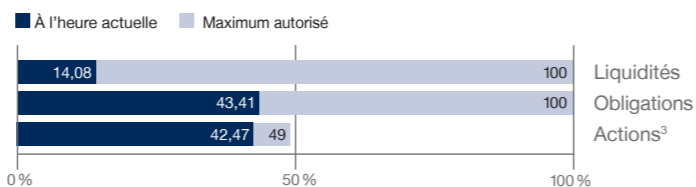
de gauche à droite: Peter Steffen, Guido Barthels, Daniel Stefanetti, Luca Pesarini, Arnaldo Valsangiorgio, Christian Schmitt & Niels Slikker; les autres membres de l'équipe de Gestion de Portefeuille (non représentés): Holger Brück, Jörg Held, Roland Kremer, Ralf Müller & Marco Ricciardulli

Objectif d'investissement de Ethna-AKTIV

- Conformément au **principe de répartition des risques**, la gestion du fonds investit dans des liquidités, des obligations et des actions.
- En fonction de la situation du marché, les actifs du fonds peuvent également être investis à **100% dans des dépôts à terme et des titres monétaires**.
- La part d'actions demeure toujours en-dessous des 49%.

- Le fonds achètera surtout des actifs émis par des entités dont le siège est établi dans un **État membre de l'OCDE**.
- En tant qu'instruments à utilisation flexible, les options et contrats à terme permettent de couvrir les investissements existants et constituent des instruments de placement stratégiques en cas de situations de marché exceptionnelles.

Structure du portefeuille simplifiée de Ethna-AKTIV (T) en %²



Situation au 31.12.2015, Source: ETHENEA

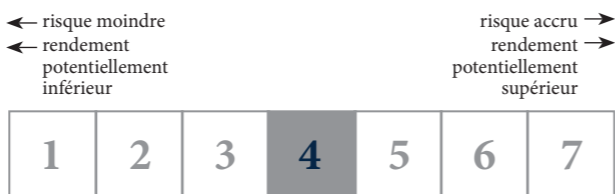
Les types de produits dotés d'une part $\leq 3\%$ de la VNI ne sont pas mentionnés dans le graphique et s'élèvent à l'heure actuelle à 0,04%.

² Le calcul de l'échéance pour les obligations remboursables par anticipation (ayant un calendrier fixe) présume un remboursement total anticipé à la prochaine date de remboursement définie.

³ Le poste «Actions» inclut les investissements directs (42,47%) ainsi que l'exposition résultant de dérivés actions (-0,00%).

Profil de risque / rendement

Indicateur de risque synthétique



Description: Les données historiques utilisées pour calculer l'indicateur de risque synthétique ne présagent pas du futur profil risque/rendement du fonds. L'évaluation peut être sujette à des modifications et peut varier au cours du temps. Même la catégorie la plus basse ne peut être considérée comme un placement sans risque.

Motif du classement: Cette catégorie de parts a été classée dans la catégorie de risque précitée car le prix de ses parts est soumis à des fluctuations moyennes et par conséquent, ses opportunités de gains, mais aussi son risque de perte peuvent être modérés.

Source: document d'informations clés pour l'investisseur (DICI)

La catégorie de risque est une indication du profil de risque d'un placement dans un OPCVM ou un compartiment. Toute modification de la catégorie de risque sera mentionnée dans les rapports annuels et semi-annuels de l'OPCVM.

Performance de Ethna-AKTIV

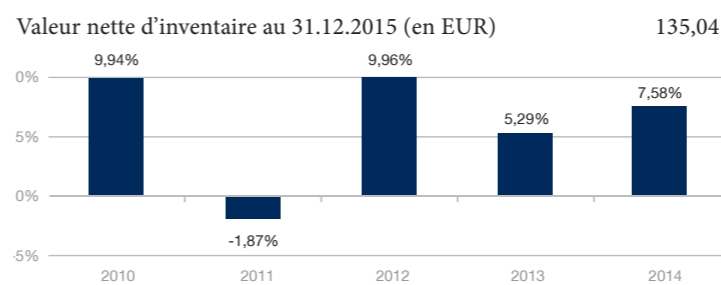
Rendements en %⁴

Cumul pour l'année 2015 (01.01.2015 - 31.12.2015)	-0,21
Annualisée depuis date d'émission	5,79
5 ans rend. actuariel	4,05
3 ans rend. actuariel	3,14
1 an (31.12.2014 - 31.12.2015)	-0,21
31.12.2013 - 31.12.2014	7,58
31.12.2012 - 31.12.2013	5,29
31.12.2011 - 31.12.2012	9,96
31.12.2010 - 31.12.2011	-1,87

Source: calculs ETHENEA

Les chiffres de rendement se réfèrent au passé. Les performances passées ne présagent pas des performances futures. La valeur des parts peut fluctuer. Les indications concernant la performance ne tiennent pas compte des commissions perçues lors de l'achat et de la vente des parts.

Performances passées⁴



Source: calculs ETHENEA

Volatilité annuelle (12 mois)	4,78%
Sharpe ratio (12 mois)	-0,01

La volatilité est un indicateur de risque et montre la marge de fluctuation du cours du fonds sur une période déterminée. La volatilité est calculée en tant qu'écart type basé sur les rendements quotidiens de 250 jours. Le Sharpe ratio est le quotient du rendement excédentaire (= rendement du fonds - rendement actif sans risque) et la volatilité calculée. Pour calculer le rendement excédentaire, nous utilisons un indice de rendement total, EONIA Total Return, afin de définir le rendement de l'actif sans risque. La VNI actuelle est publiée dans les quotidiens De Tijd et L'Echo.

Opportunités

- réduction des fluctuations grâce à la combinaison de plusieurs catégories de placements et diversification du capital dans une multitude de titres individuels (diversification)
- conseillers en placement expérimentés
- gestion active du risque et mesures de couverture
- gestion active du fonds avec l'approche absolute return (objectif: des rendements positifs, même en période creuse)
- profiter des performances potentiellement positives des marchés d'actions et d'obligations

Risques

- risque de crédit : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des obligations. Les émetteurs de ces obligations peuvent par exemple devenir insolvable, supprimant alors tout ou partie de la valeur des obligations.
- risque de liquidité : Le fonds peut investir une partie de son actif dans des titres qui ne sont pas négociés sur une bourse ou un marché similaire. Il peut dès lors être difficile de trouver un acheteur pour ces titres à court terme. Aussi le risque de suspension du rachat des actions peut-il augmenter.
- risque de contrepartie : Le fonds peut conclure différentes opérations avec des partenaires contractuels. Or, si une contrepartie devient insolvable, il se peut qu'elle n'acquitte plus ses créances à l'égard du fonds ou qu'elle n'en acquitte qu'une partie.
- risque lié au recours aux instruments dérivés: Le fonds peut utiliser des instruments dérivés aux fins mentionnées dans la politique d'investissement du DICI. Les opportunités accrues qui leur sont propres s'accompagnent de risques de pertes supérieurs. Une couverture contre les pertes au moyen d'instruments dérivés peut également diminuer les perspectives de bénéfices du fonds.
- risque opérationnel et risque de conservation: Le fonds peut être victime de fraude ou d'autres actes criminels. Il peut subir des pertes du fait de malentendus ou d'erreurs de collaborateurs de la société d'investissement ou de tiers externes ou des dommages découlant d'évènements externes tels que des catastrophes naturelles. La conservation des actifs, notamment à l'étranger, peut s'accompagner d'un risque de pertes résultant de l'insolvabilité, d'enfreintes au devoir de diligence ou du comportement abusif du dépositaire ou d'un sous-dépositaire.